



by l'Académie du Bâtiment

C.E.B.F - Centre d'Expertise Bâtiment et Formation

Gestion des contentieux et sinistres en cours de chantier

- ❖ **Durée** : 1 journée / (7 heures)
- ❖ **Format** : Présentiel / Distanciel
- ❖ **Numéro de déclaration d'activité** : 11950811495
- ❖ **Public** : Chef de chantier ; Conducteur de travaux ; Ingénieur spécialisé au sein d'un bureau d'étude ou de contrôle ; Architecte/AMO
- ❖ **Prérequis** : Compréhension de base du fonctionnement de l'industrie de la construction.
- ❖ **Validation des prérequis** : Les prérequis sont validés par un entretien téléphonique préalable à la formation entre le stagiaire et le formateur + Questionnaire préalable à la formation rempli par le stagiaire
- ❖ **Tarif** : 500 € TTC
- ❖ **Délais d'accès** : Entre la prise de contact et la mise en place de la formation, il faudra compter 21 jours ouvrés à minima.
- ❖
- ❖ **Modalités d'accès** : Contactez nous par mail à l'adresse suivante : contact@academie-du-batiment.fr en indiquant votre Nom, Prénom, Numéro de téléphone afin de vous contacter selon les besoins. L'analyse des besoins et la vérification des prérequis seront effectuées lors d'un entretien téléphonique et d'un questionnaire préalable à la formation.
- ❖ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Notre Formation est adaptée aux personnes présentant un handicap. Nous évaluerons lors de l'entretien téléphonique vos besoins afin de mettre en place les moyens optimum au suivi de la formation. Si besoin, nous nous rapprocherons de nos partenaires afin d'être opérationnels le jour de la formation. (Agefiph).



by l'Académie du Bâtiment

- ❖ **Contact référent handicap** : El Bouri Rayan / contact@academie-du-batiment.fr / 0745290834
- ❖ **Formateur** : Foed EL BOURI – Ingénieur ENSIP – 23 ans d'expérience (grands comptes et chef d'entreprise depuis 2010) – Expert de Justice près Cour d'Appel de Versailles.
- ❖ **Méthodes pédagogiques** : Expositive et active
- ❖ **Moyens pédagogiques** : Visuel, Powerpoint, et Exercice de mise en situation
- ❖ **Ressources pédagogiques** : Support Stagiaire
- ❖ **Moyen d'évaluation des acquis** : Quizz général sur les compétence acquises sur l'ensemble de la formation
- ❖ **Taux de satisfaction** : **X** %
- ❖ **Taux d'accomplissement** : **X** %
- ❖ **Taux d'atteinte des objectifs (Score Quizz Fin de Formation)** : **X** %
- ❖ **Objectifs de la formation** : L'objectif de cette formation est d'équiper les participants des compétences nécessaires pour gérer efficacement les contentieux et les sinistres survenant en cours de chantier. Les apprenants seront formés à identifier les différentes étapes cruciales de la gestion de ces situations délicates, depuis leur émergence jusqu'à leur résolution. En outre, cette formation vise à clarifier les responsabilités respectives des divers intervenants impliqués dans le processus de réception des travaux, afin de garantir une meilleure coordination et une prise en charge adéquate des problèmes éventuels.

❖ Intitulé des séquences :

- 01 Comprendre l'étendue des litiges et conflits dans le secteur de la construction
- 02 Maîtriser le cadre réglementaire et les rôles des acteurs dans la gestion des litiges
- 03 Gestion de la réception des travaux et des garanties associées
- 04 Administration financière de la fin de chantier
- 05 Gestion des réclamations et des litiges

❖ Parcours Pédagogique :

1. Comprendre l'étendue des litiges et conflits dans le secteur de la construction
(Durée : 1 heure)
 - Exploration des litiges fréquents dans les projets de construction publics et privés, ainsi que dans les projets d'aménagement
 - Analyse des données officielles pour une meilleure appréhension
 - Origines et conséquences des litiges examinées
 - Identification des solutions de recours envisageables
2. Maîtriser le cadre réglementaire et les rôles des acteurs dans la gestion des litiges
(Durée : 1.5 heures)
 - Compréhension des fondements du droit administratif
 - Évaluation des pouvoirs de l'autorité publique
 - Clarification des responsabilités des différentes parties prenantes
 - Mise à jour sur les évolutions du droit des marchés publics
3. Gestion de la réception des travaux et des garanties associées **(Durée : 1 heure)**
 - Facteurs déclencheurs et préparatifs de la réception
 - Gestion des litiges liés à la réception et des réserves éventuelles
 - Impact de la réception sur la responsabilité et les garanties légales
 - Traitement des défauts pendant la période de parfait achèvement
 - Responsabilités des acteurs pendant la réception et la période de parfait achèvement



by l'Académie du Bâtiment

4. Administration financière de la fin de chantier (Durée : 1.5 heures)

- Gestion du décompte général et de la levée du cautionnement pour le parfait achèvement
- Identification des litiges potentiels et des modes de résolution
- Problèmes de paiement des sous-traitants pris en compte

5. Gestion des réclamations et des litiges (Durée :1.5 heures)

- Prise en compte des constats contradictoires et des mémoires en réclamation
- Cas particulier de la mise en régie et de la résiliation du marché
- Recours amiable et contentieux : procédures et règlements juridiques adaptés

EVALUATION GÉNÉRALE SOUS FORME DE QCM (Durée : 30 minutes)